



METPARK

Place à la mobilité



PREFECTURE
DE LA GIRONDE

03 JUIN 2021

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 25 mai 2021 (convocation du 12 mai 2021)**

Aujourd'hui vingt cinq mai deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Madame Béatrice de François, vice-présidente de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : Mme Béatrice de François, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Michel POIGNONEC ayant donné pouvoir à M. Emmanuel SALLABERRY, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH ayant donné pouvoir à Mme Béatrice de François

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/03/11P

**MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA RENOVATION
DE 4 PARKINGS : ADAPTATION DU PROGRAMME**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de la commande publique,
- Vu la délibération n° 2021/01/09P déposée au contrôle de légalité le 08 février 2021 relative à la passation et l'exécution du MGP pour la rénovation de 4 parcs de stationnement.

Le marché global de performance (MGP) dans la délibération susvisée avait pour objectif de rénover les parcs de stationnements Gambetta, Porte de Bordeaux, Cité mondiale et Pey Berland.

Or, il ne semble plus opportun de rénover le parc de stationnement Pey Berland dans le cadre des objectifs fixés par le MGP.

En effet, le projet d'élargissement de la zone à contrôle d'accès dans le centre-ville de Bordeaux affectera négativement l'accès des véhicules au parc de stationnement Pey Berland et donc sa fréquentation horaire pourrait être significativement réduite. L'emprise de cette nouvelle zone à contrôle d'accès serait par contre très profitable au parc République qui aura alors un emplacement stratégique pour capter la clientèle horaire en hyper centre. Le parc Pey Berland aura donc moins d'intérêt.

Par ailleurs, le parc Pey Berland fait partie d'une copropriété avec laquelle des discussions sont en cours et qui n'ont d'ailleurs pas encore abouties pour que METPARK récupère la propriété des cages d'escalier afin d'en améliorer leur gestion. De plus, la Régie qui exploite les 6 niveaux de ce parking n'en a que 4 en concession de Bordeaux Métropole puisque les niveaux -2 et -6 sont propriété de l'ensemble immobilier. Aussi, la réalisation des travaux au sein de la copropriété dans ces conditions avec une imbrication complexe de volume risque d'être très contraignante.

La réflexion globale à porter sur le parking Pey Berland dans le cadre de sa rénovation a donc moins de sens puisque l'un des principaux objectifs du MGP est de repenser et d'adapter l'usage des parcs en fonction de leur environnement et de leur fonctionnement.

Il est donc proposé de remplacer dans le MGP la rénovation du parc Pey Berland par celle du parc République, l'estimation financière du MGP restant inchangée.

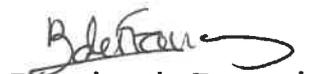
Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le directeur général de METPARK à adapter le programme des travaux du MGP en substituant la rénovation du parc Pey-Berland par la rénovation du parc République. L'estimation financière du MGP reste inchangée à 19 000 000 € HT pour une durée prévisionnelle de 52 mois pour la conception-réalisation et à 380 000 € HT sur une durée de 48 mois pour la maintenance.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 25 mai 2021

Pour expédition conforme

La vice-présidente


Béatrice de François